

## Nouvelle loi agricole : Un RDV raté pour le bien-être animal

Paris, le 02 octobre 2018 – **La nouvelle loi agriculture et alimentation vient d’être votée définitivement à l’Assemblée nationale. Cette loi promettait de réformer en profondeur notre modèle agricole et alimentaire : elle est une immense déception. Malgré la mobilisation des citoyens et des ONG, le bien-être animal est l’un des grands perdants de cette loi puisqu’aucune avancée significative n’y figure. Le manque d’ambition du gouvernement est manifeste, tout comme son absence de volonté de faire évoluer les pratiques d’élevage. Alors que le bien-être animal est plébiscité par les Français, un enjeu sociétal majeur, le gouvernement y est sourd.**

### Un reniement déplorable : exit l’étiquetage des produits issus de l’élevage

Levier essentiel pour permettre au consommateur d’orienter ses achats vers des produits plus respectueux du bien-être animal, cet étiquetage avait été voté en première lecture, grâce à un amendement de Barbara Pompili et co-signé par 46 députés. Pourtant, en deuxième lecture, les amendements visant à réintroduire l’étiquetage du mode d’élevage, après sa suppression par le Sénat, ont tous été rejetés. Pire encore, les amendements déposés par la majorité ont été retirés après discussion, juste avant le vote, empêchant ainsi les députés La REM qui soutenaient la démarche de voter leurs amendements.

### Des mini-mesures en faveur du bien-être animal

La version finale de cette loi est bien pauvre en matière de bien-être animal. De nombreux amendements étaient censés améliorer le texte, montrant combien il était creux au départ, mais aucune mesure sérieuse sur le bien-être animal n’a été soutenue par le gouvernement.

Pour ce qui est des **lapins** et des **poules** pondeuses, ils resteront en **cage**. Les amendements visant à fixer une échéance pour interdire cette pratique ont tous été rejetés.

Néanmoins, les députés ont voté à l’unanimité pour l’interdiction d’installation de tout nouvel élevage de poules en cage. Cette mesure, bien que symbolique, montre que le gouvernement considère les cages comme inacceptables, mais pas assez pour les interdire à toute la production... Cette mesure n’aura donc pas d’impact sur les 33 millions de poules pondeuses en France (soit 69% de la production française). Alors que l’Allemagne s’est engagée à mettre fin à aux cages pour 2025, la France traîne manifestement à en prendre le chemin.

L’introduction du **contrôle vidéo** en abattoir a été rejetée, et seul un maigre compromis, mettant en place une expérimentation volontaire, a été adopté. On est loin de l’engagement d’Emmanuel Macron durant sa campagne !

Idem sur les conditions de **transport**, qui ont encore fait l'objet de scandales cet été : tous les amendements déposés visant à limiter les temps de transport, mieux encadrer le transport en mer ou l'export hors de l'UE, ont été rejetés. Maigre consolation, un amendement demandant un rapport au gouvernement sur l'export d'animaux hors UE a été adopté. L'audit effectué par la Commission européenne et dévoilé au printemps dernier avait déjà mis le doigt sur les dysfonctionnements, non conformités et manquements nombreux. Ce n'est plus l'heure des rapports mais des mesures concrètes.

### **Menu végété : une légère avancée pour une consommation plus responsable**

Une **expérimentation pour deux ans de menus végétariens** au moins une fois par semaine dans les cantines scolaires servant plus de 200 repas par jour a été intégrée à la loi. Apprendre à consommer « moins mais mieux » est un levier essentiel pour améliorer le sort des animaux d'élevage encore pour 80% d'entre eux élevés en élevage intensif en France en 2018. Avec l'introduction de 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective, c'est un pas en avant vers une alimentation plus durable et plus respectueuse du bien-être animal.

Au final, pour Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France : « *Ce texte crucial sur l'agriculture et donc l'élevage en France était l'occasion d'enfin affirmer la volonté de mettre le bien-être animal au cœur des pratiques. Le bien-être animal n'est plus une option, mais une nécessité économique, sociale et environnementale. Ce rendez-vous est clairement manqué. Il nous faut œuvrer pour un grand texte sur le bien-être animal qui répondrait enfin aux attentes des Français* ».

#### **Contact presse**

**Claire Hincelin** – [claire.hincelin@ciwf.fr](mailto:claire.hincelin@ciwf.fr) - 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

**Retrouvez nous sur**



#### **A propos de CIWF**

CIWF est une ONG internationale créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage. CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leur démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : [www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr) / [www.agrociwf.fr](http://www.agrociwf.fr) / [endthecageage.eu](http://endthecageage.eu)